



Guide de l'orientation vers le post-secondaire

Élodie Bouvier
Conseillère d'orientation
conseillere.orientation@claudel.org

613.733.8522 | WWW.CLAUDEL.ORG



LYCÉE CLAUDEL
L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

TABLE DES MATIÈRES

1- Transition du système français aux systèmes universitaires nord-américain et européen.....	3
2- Étapes importantes avant de faire ses demandes d'admission.....	6
3- Demandes d'admission aux universités de l'Ontario.....	8
4- Demandes d'admission aux universités hors Ontario.....	13
QUÉBEC	13
RESTE DU CANADA	14
ÉTATS-UNIS	14
FRANCE.....	16
ROYAUME-UNI	23
5- Procédures pour l'envoi des bulletins aux universités.....	24
6- Bourses d'études au Canada.....	27



De nombreux outils numériques vous sont proposés dans ce guide, ces outils apparaissent à plusieurs reprises et sont soit modifiables ou consultables seulement.

(code couleur: VERT)

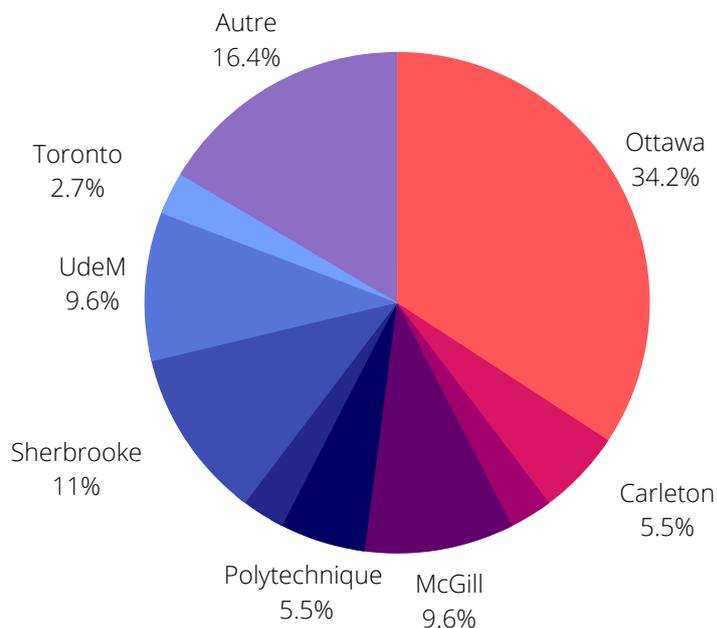
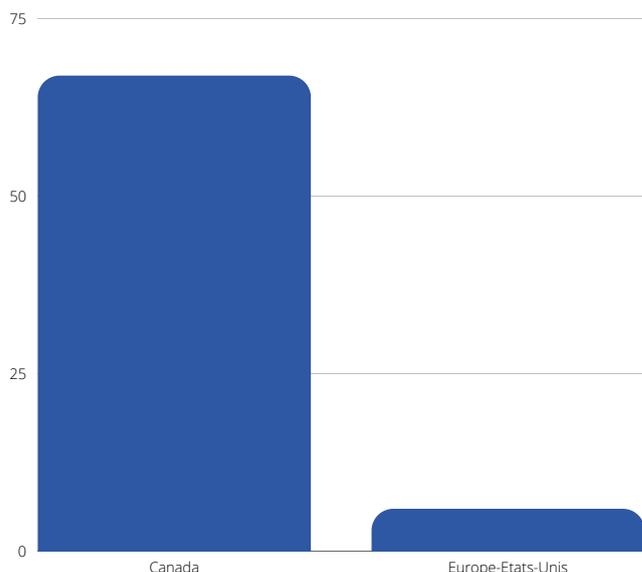
- Pour s'organiser "classeur orientation terminale" à télécharger et modifier.....page 7
- Pour apprendre à se connaître "outils et ressources indispensables".....page 14
- Pour préparer sa candidature pour les États-Unis.....page 16
- Pour connaître les dates limites et modalité d'envoi des bulletins pour chaque université canadienne, dossiers d'admissions -Universités canadiennes"page 24
- Pour communiquer



Les paragraphes "le saviez-vous" sont des faits intéressants au sujet des études dans le post-secondaire ou du Lycée Claudel. (Code couleur : ORANGE)

1. TRANSITION DU SYSTÈME FRANÇAIS AUX SYSTÈMES UNIVERSITAIRES NORD-AMÉRICAIN ET EUROPÉEN.

1.1. Orientation des élèves après la terminale



1.2. Le processus d'acceptation aux divers programmes d'études universitaires nord-américains dépend du choix d'enseignements de spécialités en première et en terminale

Exemples de combinaisons de spécialités choisies en terminale

1-SPC + SVT

+maths complémentaires

2-mathématiques + SPC

3-mathématiques + SVT

4-mathématiques + NSI**

5-mathématiques + SES

Exemples de domaines d'études compatibles

Sciences de la santé*, sciences*, Arts, droit, sciences sociales

Architecture, génie, gestion, commerce, Arts, droit, sciences, sciences sociales, science informatique

Sciences, gestion, Arts, droit, sciences sociales, génie*, science informatique*

Gestion, commerce, science informatique, Arts, droit, sciences sociales, génie*

Gestion, commerce, Arts, Droit, Économie, sciences humaines et sociales, science informatique*

*Certaines universités seulement

**Spécialité reconnue par la Polytechnique de Montréal seulement

1.3. Comprendre les attentes universitaires

Ces liens redirigent vers les pages web des prérequis universitaires canadiens. Ce document est également accessible via pronote et mis à régulièrement.

Carleton	International High School - Undergraduate Admissions - Carleton University - Undergraduate Admissions - Carleton University
Concordia	Étudiants étrangers (concordia.ca)
HEC Montreal	Admission Baccalauréat en administration des affaires avec année préparatoire (B.A.A.) HEC Montréal
McGill	Baccalauréat français Admission au premier cycle - McGill University
Ottawa	Lycées français au Canada Admission au premier cycle Université d'Ottawa (uottawa.ca)
Polytechnique de Montréal	2.1 Baccalauréat général français Admission (polymtl.ca)
Queen's	Find program requirements Undergraduate Admission, Queen's University, Canada (queensu.ca)
Simon Fraser University	France - Undergraduate Admission - Simon Fraser University (sfu.ca)
Toronto	Undergraduate Programs Future Students. University of Toronto University of Toronto (utoronto.ca)
UBC	International high schools - UBC Undergraduate Programs and Admissions
UdeM	Programmes d'études - Université de Montréal (umontreal.ca) Bac À Bac - Université de Montréal (umontreal.ca)
York / Glendon University	Futurs étudiants Glendon (yorku.ca)
Waterloo	Admission requirements Undergraduate Programs University of Waterloo (uwaterloo.ca)
Bishop's university	Baccalauréat Français (BACF) Students - Bishop's University (ubishops.ca)
Ryerson	International Prerequisite Subjects by Faculty - Admissions - Ryerson University

1.4. Les particularités

L'université d'Ottawa : il est possible d'intégrer un programme de 1er cycle dès la fin de la classe de première. de ce fait , l'université d'Ottawa s'intéresse davantage aux spécialités suivies en classe de première.

Polytechnique de Montréal: reconnaît la spécialité NSI comme un prérequis et n'exige pas forcément la combinaison maths + SPC pour poursuivre des études en génie.

Doctorats en médecine au Québec: Ce sont des programmes très contingentés qui nécessitent d'avoir suivi SVT + SPC + maths complémentaires en terminale, avoir 18/20 de moyenne générale en 1ere et terminale. Ces programmes sont réservés aux résidents québécois.

1.5. Lexique et abréviations

Baccalauréats de 1er cycle (Bachelor)

B.A. - Baccalauréat ès arts
B.A.A. - Baccalauréat en administration des affaires
B.A.V. - Baccalauréat en arts visuels
B.B.A. - Baccalauréat en beaux arts
B. Com. - Baccalauréat en commerce
B.E.P.S. - Baccalauréat en éducation physique et santé
B. Eng. ou B. Ing. - Baccalauréat en ingénierie
B.Eth. - Baccalauréat en éthique
B.Jour. - Baccalauréat en journalisme
B. Mus. - Baccalauréat en musique
B.Sc. - Baccalauréat ès sciences
B.Sc.A. - Baccalauréat ès sciences appliquées
B.Sc.Inf. - Baccalauréat ès sciences infirmières
B.Sc.P.T. - Baccalauréat ès sciences de la physiothérapie
B.Sc.S. - Baccalauréat ès sciences de la santé
B.Sc.Soc. - Baccalauréat ès sciences sociales
B.S.S. - Baccalauréat en service social
B.Th. - Baccalauréat en théologie
B.Ed. - Baccalauréat en éducation
LL.B. - Baccalauréat en droit
B.A.D. - Baccalauréat en art dramatique
B.A.V. - Baccalauréat en arts visuels
B.I.A. - Baccalauréat en informatique appliquée
B.Appl.Sc.L.M. - Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical
B.Appl.T.R. - Baccalauréat appliqué en techniques radiologiques
B.Appl.Thér.R. - Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire
B.Appl.I.T. - Baccalauréat en intervention touristique
B.Réc. - Baccalauréat en récréologie
B.Sc.Kin. - Baccalauréat en kinésiologie
B.G.I. - Baccalauréat en gestion de l'information
B.Sc.F. - Baccalauréat en sciences forestières
B.Appl.Agrof. - Baccalauréat appliqué en agroforesterie
B.T.S. - Baccalauréat en travail social
M.D. - Doctorat de premier cycle en médecine
D.M.D. - Doctorat de premier cycle en médecine dentaire
D.Pharm. - Doctorat de premier cycle en pharmacie

Arts/Arts

Équivalent des Sciences humaines et parfois aussi des Sciences sociales.

Baccalauréat/Bachelor's Degree

Grade de 1er cycle offert par une université et qui exige habituellement 3 ou 4 années d'études à temps plein.

Campus/Campus

Vaste terrain comportant des espaces verts où sont regroupés les bâtiments d'un établissement d'enseignement collégial ou universitaire, formant ainsi une unité en soi par rapport au milieu dans lequel il s'insère. Un établissement peut comporter plusieurs campus et parfois même dans des villes différentes.

Cours ou programme contingenté/Courses or Program subject to quotas

Cours ou programme offrant un nombre de places limité.

Département/Department

Regroupement, au sein d'un établissement d'enseignement supérieur, d'enseignants d'une même discipline, ou de disciplines ou de programmes apparentés, à des fins pédagogiques et administratives. Un département fait partie d'une faculté. (Équivalent d'une UFR dans le système français.)

Elective Course/Cours optionnel

Équivalent d'une U.V. libre dans les cursus français.

Grade/Degree

Titre conféré après évaluation et attesté par un diplôme.

Majeure/Major

Champ d'études principal d'un programme d'études.

Mandatory Course/Cours obligatoire

Cours obligatoire pour tous les étudiants inscrits à un programme.

Mineure/Minor

Champ d'études secondaire d'un programme d'études.

Programme d'études/Program of Study

Ensemble de cours qui mènent à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme.

Registraire/Registrar

Service chargé de l'inscription et de l'admission des étudiants, de la tenue de dossiers et de la publication de l'annuaire des cours pour l'ensemble de l'établissement.

Undergraduate Studies

Études universitaires de 1er cycle menant à un Baccalauréat/Bachelor's Degree et qui précèdent les Graduate Studies.

2. ÉTAPES IMPORTANTES AVANT DE FAIRE SES DEMANDES D'ADMISSION

2.1. Comprendre la responsabilité de chacun

L'élève du Lycée Claudel

- s'informe sur les critères d'admission de tous les programmes d'études et de toutes les universités qui l'intéressent.
- répertorie les documents à fournir et modalités d'envoi.
- fait des demandes de bulletins officiels si besoin (version papier), voir page 24.
- se souvient des dates limites d'admission et autre échéance, voir page 24.

Le service orientation :

- accompagne l'élève dans son cheminement en orientation (entretien individuel).
- propose des outils pour s'organiser et apprendre à mieux se connaître (Myblueprint etc.).
- anime des ateliers en classe (semaine de l'orientation).
- organise des activités & événements en orientation .
- met à jour le calendrier des événements sur pronote.
- envoie les bulletins à certaines universités, voir page 25.
- rédige les lettres de recommandation sur demande.

2.2. Comprendre son admissibilité à un programme

Le fait de remplir les conditions d'admission minimales (spécialités compatibles et moyenne minimale) n'est pas suffisant pour être admis au programme d'études convoité. L'admission à un programme d'études est essentiellement basée sur les résultats scolaires des dernières années d'études secondaires.

D'autres facteurs peuvent aussi faire partie des critères d'évaluation des candidatures, tels qu'une lettre de motivation, des lettres de référence, test de préadmission (Casper, TAED, SAT etc.), un test de compétence en langue (IELTS, TOEFL), un portfolio, un entretien et plus rarement de l'expérience de bénévolat.

Pour obtenir toutes les informations nécessaires sur un programme d'études, ses critères d'admission, ses échéances, et les façons de poser sa candidature, l'élève doit impérativement consulter les sites web des universités et/ou contacter les personnes ressources des bureaux de recrutement ou d'admission des universités convoitées.

2.3. Recherches

- **1ère étape : Choisir 2 à 3 filières d'études en lien avec son projet d'orientation**

Les élèves indécis sur le choix de leurs études postbac doivent impérativement rencontrer la conseillère d'orientation pour les accompagner dans leur démarche.

Canada : **EtudesUniversitaires.ca**

France : **Candidat Parcoursup - Carte Parcoursup**

États-Unis: **Apply to college with Common App | Your future starts here**

Royaume-uni: **<https://www.ucas.com/>**

- **2ème étape : S'informer sur les universités et les programmes d'études.**

Sur QUOI ?

- Les particularités du programme d'études (cours, durée du programme, programme COOP, échange à l'étranger, etc.).
- Les exigences d'admission du programme d'études (critères, cours préalables, documents à fournir, dates limites, etc.).
- Les frais de scolarité de l'université (par semestre et annuel à temps plein).
- L'aide financière aux études et bourses (bourses d'entrée, autres bourses, prix et prêts du gouvernement) - Voir document en annexe)
- La situation géographique de l'université (taille de la ville, accessibilité, type de transport, etc.).
- Le logement (résidences et autres).
- Les services de l'université (bibliothèque, centre de conditionnement physique, clinique médicale, service de counseling, service d'orientation, etc.).
- La vie étudiante de l'université (sports, visites culturelles, associations et clubs, etc.).
- La réputation de l'université ; exemples de publication : Maclean's "Guide to Canadian Universities" ou The Globe and Mail "Canadian University Report".

COMMENT ?

- Consulter le calendrier pronote ou toutes les dates importantes en matière d'orientation sont répertoriées (portes ouvertes, foires, événements etc.)
- Par le biais des sites web des universités.
- En assistant aux visites des représentants universitaires (voir calendrier en annexe) et aux tournées universitaires.
- En participant aux Journées portes-ouvertes des universités.
- En communiquant directement avec les personnes ressources des facultés et des bureaux d'admission.
- En consultant diverses documentations sur le sujet (ressources au kiosque orientation du CDI).

- **3ème étape : Respecter les exigences d'admission et les dates limites**

- Les exigences d'admission des universités peuvent varier d'une université à l'autre pour le même programme d'études.
- Les dates limites de demande d'admission varient d'une université et d'un programme à l'autre
- Les ressortissants étrangers qui désirent étudier au Canada doivent obtenir un permis de séjour ou un visa d'étudiant auprès des services d'immigration d'une ambassade canadienne à l'étranger. Il faudra fournir la preuve de son admission à un programme d'études au Canada avant d'obtenir le permis.



3. DEMANDES D'ADMISSION AUX UNIVERSITÉS DE L'ONTARIO

Pour poser sa candidature à une université ontarienne, l'élève doit faire parvenir une demande au Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC). Ce centre traite les demandes d'admission des élèves et expédie les données aux établissements choisis.

3.1. Le Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC)

Inscription

Les élèves ne peuvent utiliser qu'un seul formulaire de demande d'admission par année. Le service d'admission en ligne du OUAC est disponible dès mi-septembre de l'année précédant le cycle scolaire visé.

Coût de la demande

Les droits administratifs de 156,00 \$ en devise canadienne (10,00 \$ en plus si votre adresse postale est hors Canada) assurent le traitement de trois choix d'université ou de programme. Des frais de 50,00\$ par choix supplémentaire sont exigés. Des droits supplémentaires sont demandés par le OUAC au nom des universités sélectionnées par l'élève.

Traitement de la demande

Une fois que le OUAC aura traité la demande de l'élève et que les renseignements auront été transmis aux universités sélectionnées, le Centre lui enverra un courriel « Accusé de réception/modification » sur lequel seront indiquées les données relatives à la demande. L'élève devra conserver ce courriel dans ses dossiers.

Numéro de référence OUAC

L'élève recevra un numéro de référence OUAC unique au moment de soumettre sa demande d'admission. Il devra indiquer ce numéro sur toutes les correspondances avec le OUAC et les universités de l'Ontario. Il sera également IMPORTANT de noter et de conserver son mot de passe pour se reconnecter éventuellement sur le site du OUAC. À noter aussi que les universités de l'Ontario fourniront également un autre numéro d'identification/étudiant/matricule qui sera utiliser pour la gestion du dossier de candidature de l'élève et de son inscription éventuelle des cours à l'université, des demandes de bourses d'études, etc.

Choix additionnels

L'élève peut poser sa candidature dans autant d'universités qu'il le désire. Toutefois, une limite de trois choix de programmes par université est imposée sauf restriction contraire de la part de l'université. Les droits administratifs de 156,00 \$ assurent le traitement des trois premiers choix. Au-delà de ces trois premiers choix l'élève devra soumettre 50,00\$ par choix additionnel. L'élève devra inclure avec sa demande tous les droits applicables.

Modification de la demande

L'élève pourra modifier sa demande à l'onglet « Choix de programme ». Il devra faire parvenir les frais supplémentaires associés aux choix additionnels si nécessaire auprès du OUAC. L'élève devra contacter directement le Service d'admission de l'université en question pour modifier sa demande, si : une université a déjà soumis une offre d'admission à l'élève ou qu'il a déjà accepté une offre d'admission.

Accusé de réception des universités

Les universités communiqueront directement avec l'élève, pour accuser réception du dossier de candidature et pour fournir la liste des documents nécessaires (bulletins scolaires, etc.) pour prendre une décision d'admission. L'élève qui a soumis sa demande d'admission, et reçu un « Accusé de réception/modifications » de la part du OUAC, mais qui n'a toujours pas reçu de renseignements de la part des universités, devra contacter les Bureaux d'admission des universités directement.

Relevés de notes

L'élève devra faire ses demandes d'admission avant de faire parvenir ses bulletins scolaires aux universités. Pour plus de détails, voir « Envoi des bulletins scolaires (relevés de notes) » à la page 23 de ce document.

Dates limites

Il n'y a pas de dates limites pour l'envoi d'une demande au OUAC par le biais du formulaire 105. Il faut se référer aux dates limites spécifiques de chacun des programmes d'études fournies sur les sites web des universités : <https://www.ouac.on.ca/fr/liens-aux-universites/>

À moins d'avis contraire, les dates limites publiées sur les sites web des universités sont celles auxquelles les demandes doivent être reçues par le OUAC. Si la date limite pour un programme qui intéresse l'élève est déjà passée, il devra communiquer directement avec le Bureau d'admission de l'université. Il est toutefois recommandé de faire ses demandes le plus tôt possible. Dans le cas de certaines universités, les élèves ayant fait leurs demandes d'admission avant Noël, pourraient même recevoir des offres d'admission conditionnelle dès le mois de mars.

Décision d'admission

L'évaluation des dossiers des candidats est de la responsabilité des universités. Le OUAC ne prend aucune décision d'admission. Les décisions d'admission sont prises à plusieurs moments durant le cycle d'admission, variant d'une université à l'autre et selon le programme d'études. Certaines universités envoient des offres d'admission conditionnelle dès mars ou avril, tandis que d'autres attendent le mois de juin. Chaque université décide des exigences d'admission de leurs propres programmes. Si une candidature est retenue, l'université fait parvenir à l'élève une offre d'admission munie d'une date limite d'acceptation. L'acceptation d'une offre d'admission n'annule pas les autres demandes en cours. Toutefois, le candidat ne peut accepter qu'une seule offre d'admission à la fois. Si l'élève accepte une deuxième offre, le OUAC annulera l'acceptation antérieure et inscrira à son dossier la nouvelle acceptation.

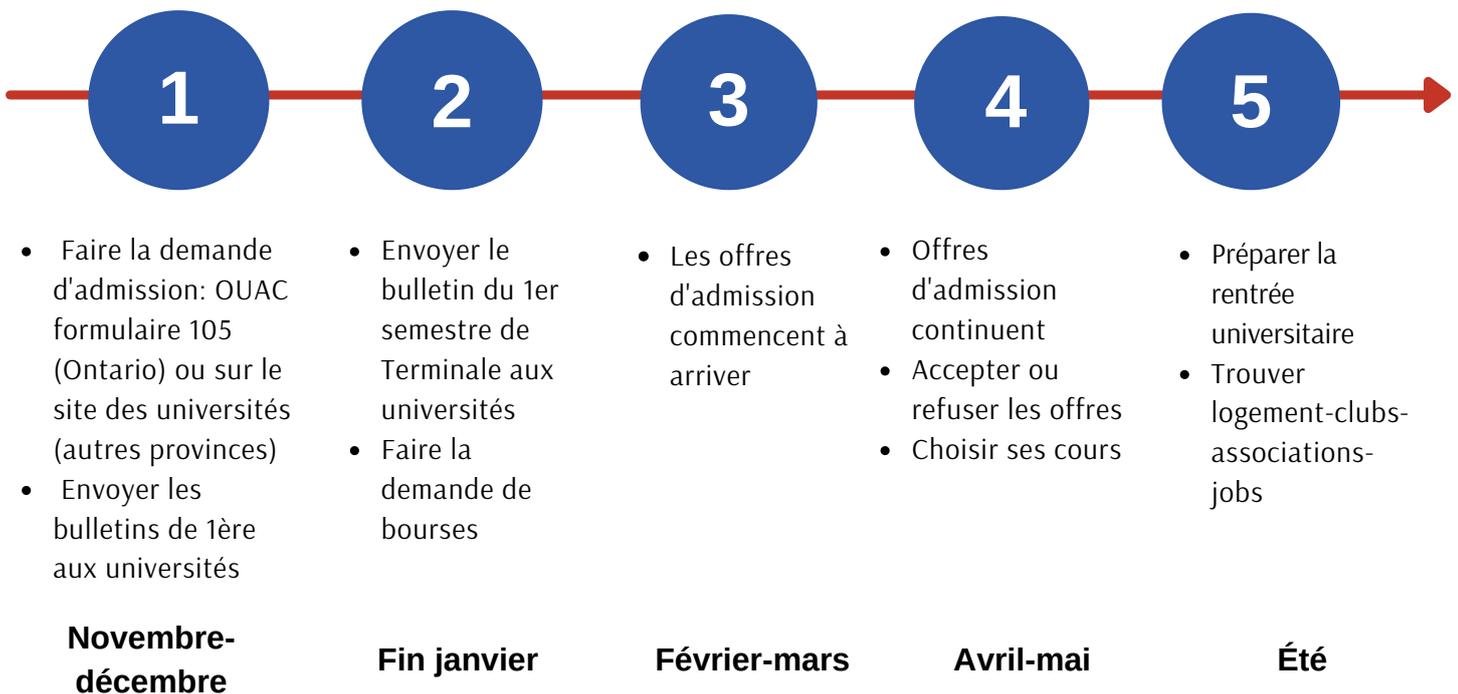
L'élève peut accepter (ou refuser, dans le cas de certaines universités) une offre d'admission en se connectant à sa demande en ligne. Pour ce faire, il aura besoin de se connecter sur le site du OUAC avec son numéro de référence OUAC et de son mot de passe, puis cliquer sur l'onglet « Choix de programme. Il est primordial de respecter les dates limites stipulées par les établissements et de s'assurer que la réponse soit soumise correctement au OUAC.

Collèges d'arts appliqués et de technologie

Le Centre OUAC ne traite pas les demandes d'admission aux collèges d'arts appliqués et de technologie. Toute demande d'admission ou de renseignements doit être adressée au Service des admissions des collèges de l'Ontario, 60 Corporate Court, Guelph ON N1G 5J3, (613) 763-4725, www.ontariocolleges.ca.



Processus d'admission au canada en bref



3.2. Précisions pour remplir le formulaire 105 du « OUAC »

ANTÉCÉDENTS SCOLAIRES

- Type d'établissement : Le Lycée Claudel est une école secondaire.
- Plus haut niveau d'études achevé : L'élève doit indiquer « terminale », à moins que l'élève soit en « première ».
- Date de début d'études : l'élève indique la date à laquelle il
- Type de diplôme/grade : Baccalauréat français (même pour les élèves de première qui n'ont pas l'intention de compléter leur terminale et diplôme).
- Statut du diplôme/grade : Les élèves de terminale doivent indiquer « Prévu » et les élèves de Première qui n'ont pas l'intention de compléter sa classe de terminale « Non prévu ».

PARCOURIR LES PROGRAMMES

- Niveau scolaire : L'élève de terminale ayant obtenu son Baccalauréat français avec généralement une mention assez bien (12/20) peut obtenir des équivalences dans certaines universités ontariennes (cours suivis en terminale reconnus comme faisant partie d'un cours du programme d'études envisagé à l'université). Les équivalences sont attribuées au cas par cas. L'élève DOIT indiquer le code (2) CYCLE AVANCÉ au formulaire, s'il désire faire évaluer son dossier en vue d'obtenir des équivalences. S'il n'est pas possible d'obtenir des équivalences, l'université ne pénalisera pas la demande de l'élève et le placera comme s'il n'avait pas fait la demande d'équivalence.
- CO-OP : L'élève doit indiquer s'il a l'intention de poursuivre son programme d'études en mode CO-OP (programme d'études dans lequel les sessions consacrées aux études alternent avec les sessions consacrées à un travail rémunéré en lien avec les études). ATTENTION le mode coopératif n'est pas offert par tous les programmes d'études. L'élève doit vérifier en sélectionnant son programme d'études en ligne.

DÉTAILS ADDITIONNELS SUR L'UNIVERSITÉ

L'élève inscrit dans cette section s'il a déjà complété une demande d'admission et s'est déjà inscrit à l'Université d'Ottawa en classe de Première.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- **Code permanent du Québec** : Seuls les élèves qui ont déjà fréquenté une école primaire ou secondaire du Québec doivent répondre à cette question.
- **Numéro personnel d'éducation de la Colombie-Britannique (PEN)** : Seuls les élèves qui ont déjà fréquenté une école primaire ou secondaire de la Colombie-Britannique doivent répondre à cette question.
- **Test de niveau avancé (AP)** : Les élèves ayant ou ont complété des épreuves AP doivent cocher « OUI ».
- **Total d'années dans un système scolaire canadien** : L'élève doit inscrire le nombre d'années au Lycée Claudel (13 ans depuis la maternelle à la terminale au lycée) même si le lycée ne fait pas partie du système scolaire canadien.
- **Nombre d'années dans un système scolaire de langue anglaise hors Canada** : L'élève doit inscrire sur le formulaire les années étudiées en anglais à l'extérieur du Canada.

RELEVÉS DE NOTES

Ne pas remplir cette section du formulaire OUAC 105.

Voir les explications du document à la section "modalités d'envoi des bulletins scolaires" à la page 24.

ACTIVITÉS/EMPLOIS

Cette section est réservée seulement pour les étudiants ayant complété des études postsecondaires. L'élève du Lycée Claudel ne doit pas compléter cette section car la participation aux activités parascolaires n'est pas une exigence d'admission pour les universités.

VÉRIFIER ET SOUMETTRE

L'élève devra indiquer qu'il n'a pas fréquenté un établissement postsecondaire.

3.3 L'Université d'Ottawa

Les demandes d'admission aux programmes d'études de l'Université d'Ottawa doivent se faire sans exception par le Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC), même si l'élève ne désire pas ou ne peut pas faire d'autres demandes d'admission dans les autres universités ontariennes.

Les élèves du Lycée ayant terminé et réussi la classe de Première, y compris les cours préalables au programme d'études choisi, peuvent faire une demande d'admission en première année à l'Université d'Ottawa. Les élèves du Lycée ayant terminé la classe de Terminale et réussi les épreuves du baccalauréat, peuvent obtenir des **équivalences** jusqu'à concurrence d'une année d'études (30 crédits) dans un programme de premier cycle à l'Université d'Ottawa. Les équivalences obtenues dépendent des exigences du programme choisi. Les élèves qui ne réussissent pas les examens du baccalauréat français n'ont droit à aucune équivalence.

Échéanciers et critères relatifs aux offres d'admission

L'Université d'Ottawa émet ses premières offres d'admission conditionnelles à partir de décembre pour une entrée universitaire en septembre de l'année suivante pour les candidat(e)s avec de très bons résultats académiques. L'Université continue d'émettre des offres d'admission jusqu'à la fin du mois de mai. Les premières offres d'admission sont basées sur la moyenne des notes de Première et du premier semestre de Terminale. Ces offres conditionnelles ne sont pas disponibles pour les programmes ayant des exigences particulières (tests, portfolios, entrevues, etc.).

L'Université d'Ottawa admet les élèves en provenance des lycées français au Canada, à partir de la classe de Première ou de la Terminale complétée et réussie, ayant atteint la moyenne minimale requise et ayant réussi les préalables d'admission. Les élèves de Terminale peuvent recevoir jusqu'à un maximum de 30 crédits d'équivalences pour les cours réussis avec une note minimale de 10/20. De plus, tous les candidats ont la condition obligatoire d'avoir réussi au moins une moyenne de 8/20 aux épreuves des épreuves communes pour être admis à l'Université d'Ottawa. Il n'y a aucune équivalence accordée pour le cours de français.

La moyenne minimale exigée pour l'admission aux programmes de l'Université d'Ottawa se situe entre 8,25/20 et 14,5/20. Dans le cas où les candidats ne peuvent être admis au programme de leur choix, il est possible que l'Université d'Ottawa propose une offre alternative dans un programme d'études apparentées.

Tous les détails concernant les offres de résidence, de bourses et d'équivalences de cours seront envoyés avec l'offre d'admission. Les candidats doivent répondre avant la date indiquée dans leur offre d'admission sur le OUAC.

Exigence linguistique pour les études en anglais

L'Université d'Ottawa exigera une épreuve écrite des candidats dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, ou n'ayant pas étudié au niveau secondaire en anglais ou en français, à temps plein, pendant au moins trois ans, au Canada ou dans un autre pays où l'anglais est une langue officielle. Toutefois, les statistiques de l'Université d'Ottawa démontrent que les programmes d'études enseignés en anglais sont plus contingentés que les programmes enseignés en français. Les chances d'admission sont donc plus grandes dans les programmes francophones.

Ressources

Le Centre de développement de carrière de l'Université d'Ottawa propose un outil en ligne « Que puis-je faire avec mes études en... ? » afin de consulter les opportunités d'études et d'emploi après un programme d'études offert par l'université : <http://www.uottawa.ca/centre-developpement-carriere/etudes>

4. DEMANDES D'ADMISSION AUX UNIVERSITÉS HORS ONTARIO

4.1. Québec

Universités

Pour faire une demande d'admission dans les universités québécoises, l'élève devra faire une demande auprès de chaque université concernée. Il est possible de faire une demande d'admission en ligne ou de télécharger les formulaires d'admission sur la plupart des sites web des universités. Toutefois, il est possible que l'élève doivent fournir par courrier postal les documents essentiels à l'étude de sa candidature.

Études de santé - Doctorats en 1er cycle

L'Université de **Montréal, de Sherbrooke et de Laval** sont les seules universités à offrir des programmes de doctorats de 1er cycle en médecine, pharmacie, études dentaires, vétérinaires et optométrie. Ces programmes d'études médicales en français sont accessibles directement après le baccalauréat.

Attention ! La **capacité d'accueil est limitée** et les programmes sont **contingentés** ce qui signifie qu'ils ne sont accessibles qu'à certaines catégories de candidats. Le nombre de places et les droits de scolarité diffèrent selon votre statut d'étudiant (québécois, canadien, étudiant hors Québec, français ou international). Il est donc essentiel de bien se renseigner. Par exemple l'université de Montréal n'accepte pas de candidats domiciliés en Ontario et ne réserve que quelques places aux étudiants internationaux. La priorité est donc donnée aux candidats québécois (vivant ou né au Québec).

Les dates limites de dépôt de dossier varient également en fonction de la catégorie de candidats à laquelle vous appartenez. Étant donné que le dossier scolaire ne suffit pas, il est important de bien se préparer en amont aux différentes étapes de sélection (Dossier scolaire, Test CASPer, Mini Entrevues Multiples).

Veillez consulter ce diaporama pour plus d'informations <https://www.claudel.org/wp-content/uploads/2020/10/processus-dadmission-Doctorats-etudes-en-sante-au-Quebec.pdf>

Collèges (CÉGEP)

Plus de **128 programmes** d'études existent au niveau collégial en formation technique d'une **durée de 3 ans** dans cinq grands domaines (biologiques et technologies agroalimentaires, physiques, humaines, administration, ainsi que arts et communications graphiques). Les programmes de formation technique des cégeps ne forment pas des ouvriers spécialisés ni des hommes ou des femmes de métier. Ces programmes collégiaux forment plutôt des techniciens ou des technologues, c'est-à-dire des personnes qui ont acquis la connaissance pratique d'une science. Les titulaires d'un diplôme d'études collégiales techniques ont accès directement au marché du travail.

Pour faire une demande d'admission dans un programme d'études collégiales au Québec, l'élève devra remplir un formulaire d'admission sur le site web du SRAM au <https://admission.sram.qc.ca/> La date limite pour compléter sa demande d'admission est le 1er mars pour la session d'automne, et le 1er novembre pour la session d'hiver. Pour de plus amples informations concernant les programmes d'études collégiales, l'élève pourra consulter les coordonnées des 79 établissements au www.sram.qc.ca.

4.2. Reste du Canada

Pour les provinces canadiennes autres que le Québec et l'Ontario, l'élève doit faire ses demandes d'admission en s'adressant directement auprès des universités convoitées. Il est souvent possible de faire des demandes d'admission en ligne ou de télécharger les formulaires d'admission sur les sites web des universités. L'élève devra fournir soit par courrier postal les documents essentiels à l'étude de sa candidature, les téléverser directement sur le portail étudiant ou demander au service orientation de les envoyer par courriel (Voir page 24 de ce guide pour plus d'informations).

En générale, les dates limites pour faire une demande d'admission dans une université canadienne varient d'un établissement et d'un programme d'études à l'autre. L'élève pourra s'informer directement sur les sites web des universités ou au <https://www.etudesuniversitaires.ca/>.

L'élève doit s'assurer de satisfaire aux **exigences linguistiques** des universités anglophones ontariennes ou canadiennes, qui varient d'une université à l'autre. L'élève doit ABSOLUMENT se renseigner sur les exigences linguistiques sur les sites web des universités ou communiquer avec les bureaux d'admission des universités convoitées. L'élève qui ne satisfait pas aux exigences linguistiques doit démontrer ses connaissances de l'anglais par le test TOEFL (Test of English as a Foreign Language) ou d'autres tests équivalents. Pour plus de renseignements concernant le TOEFL et pour s'inscrire, l'élève peut visiter le site web www.toefl.org. Les scores nécessaires pour s'inscrire dans les universités anglophones varient d'une université à l'autre et selon les programmes d'études envisagés. L'élève peut trouver dans la majorité des librairies, des ouvrages à jour réservés à la préparation aux épreuves du TOEFL ou d'autres tests de langues.

LES OUTILS ET RESSOURCES INDISPENSABLES

- **Myblueprint** - Outil d'aide à la **planification** du projet d'orientation www.myblueprint.ca. **Clé d'activation** pour une première connexion : claudel
- **Orientoi** - Outil ludique d'aide à l'orientation scolaire et professionnelle - app disponible dès novembre 2022 <https://www.orientoi.fr/>
- **Brochures et magazines** disponibles au CDI
- **Répertoire des universités canadiennes** de « Universités Canada » propose une base de données en ligne sur les programmes d'études offerts par les universités canadiennes : <http://www.etudesuniversitaires.ca/trouver-un-programme/>
- **Tests d'intérêts** de l'université de Montréal : <https://admission.umontreal.ca/cursus/>
- Planifiez votre carrière avec les **tests d'orientation de carrière** (guichetemplois.gc.ca)
- Le **centre de développement de carrière** de l'Université d'Ottawa propose un outil en ligne « Que puis-je faire avec mes études en... ? » afin de consulter les opportunités d'études et d'emploi après un programme d'études offert par l'université : <http://www.uottawa.ca/centre-developpement-carriere/etudes>

4.3 États-Unis

Pour faire une demande d'admission dans les collèges et les universités aux États-Unis, l'élève doit s'adresser directement auprès des établissements concernés. Il est possible de faire des demandes d'admission en ligne. L'élève devra fournir en ligne les documents essentiels à l'étude de sa candidature.

Certaines universités utilisent une plateforme intitulée « **Common Application** » <https://www.commonapp.org/>. Il vous sera demandé de choisir un ou plusieurs recommanders dont le rôle est de soumettre vos relevés de notes et vous écrire une lettre de recommandation. La conseillère d'orientation et les professeurs peuvent être alors sollicités.

Pour obtenir de l'information concernant les études supérieures aux États-Unis, les établissements d'études supérieures, les procédures d'admission des collèges et des universités et les services d'aide financière, l'élève peut consulter le site web du Collegeboard à www.collegeboard.com.

Pour trouver la **liste des universités et collèges américains**, consulter le site web USAcademics.com.

L'élève pourra également obtenir des informations plus personnalisées en communiquant directement avec **l'Ambassade des États-Unis à Ottawa** au (613) 238-5335.

Le site de l'Ambassade offre des informations sur les études de premier cycle aux États-Unis pour les Canadiens, des renseignements sur les tests d'admission SAT, TOEFL, LSAT, GRE et GMAT, ainsi que les programmes d'échange entre le Canada et les États-Unis à <https://ca.usembassy.gov/fr/education-culture-fr/>.

La plupart des universités américaines offrent **deux périodes de demandes d'admission** débutant soit en octobre (Early Admission) soit en janvier. L'élève qui aura fait parvenir sa demande d'admission en octobre aura une réponse d'admission plus tôt.

Traduction des bulletins

Les traductions certifiées de bulletins se font en trois temps:

- Au cours de l'été précédant la rentrée en Terminale, les bulletins des classes de **troisième à la classe de Première**.
- En janvier, une fois que le bulletin du **1er semestre de Terminale** sera accessible.
- En Juin, une fois que le bulletin du **2nd semestre et que le relevé de notes du baccalauréat** sera accessible.

Translation Agency of Ontario - Toronto, Ottawa (certified, notarized) (taontario.ca)

SAT-ACT

Pour être admissible aux universités américaines, l'élève doit généralement compléter les tests d'admission standardisés "SAT" ou « ACT » avant de compléter ses demandes d'admission. Ces **tests en anglais** sont administrés à différents moments dans l'année à Ottawa et à Montréal. L'élève doit consulter les sites web des universités convoitées, afin de connaître les exigences spécifiques et s'y inscrire par les sites web suivants : "SAT" <https://collegereadiness.collegeboard.org/sat> et « ACT » <http://www.act.org/content/act/en.html>. Il est nécessaire de débiter l'administration des tests SAT ou ACT pendant l'année de la classe de première, afin de respecter les délais de dépôts de candidature.

Les tests SAT comportent plusieurs tests : SAT I et SAT II. Le SAT I (Reasoning Test), est un test à choix multiples d'une durée de trois heures, évaluant le raisonnement verbal, la rédaction et le niveau en mathématiques. Les autres tests de type SAT II (Subject test) sont des tests de connaissance à choix multiples dans un domaine particulier, d'une durée d'une heure. Ces tests peuvent aborder des domaines variés comme la biologie, la chimie, la physique, le français et la littérature anglaise. Les universités peuvent demander à l'élève de compléter des domaines particuliers, soit plusieurs tests de type SAT II.

Attention ! La grande majorité des universités américaines n'exigent pas ces tests pour la rentrée 2022.

Test linguistique

Le test linguistique de maîtrise de l'anglais TOEFL est également nécessaire pour être admis dans une université américaine. Pour s'inscrire, l'élève peut consulter le site suivant : <http://www.ets.org/toefl>.

L'élève peut trouver des ouvrages à jour ou des sites web réservés à la préparation aux épreuves SAT et TOEFL, ainsi que de suivre des programmes préparatoires auprès d'écoles spécialisées (par exemples www.prepskills.com ou www.kaptest.com/index.jhtml).

Lettres de recommandation

Le processus de demande d'admission aux universités américaines exige beaucoup de préparation. L'élève doit remplir certains formulaires et rédiger des lettres de motivation et/ou répondre à de brèves questions proposées. De plus, l'élève doit fournir trois lettres de recommandation, de la part de deux professeurs et de la conseillère d'orientation ou du Proviseur.

Ces lettres nécessitent beaucoup de réflexion et de consultation de la part des intervenants. L'élève doit donc allouer un certain délai aux intervenants, pour s'assurer de la qualité des lettres de recommandation.

Il n'est pas nécessaire de demander une lettre de recommandation aux professeurs des cours dans lesquels l'élève réussi le mieux. Il est plutôt suggéré d'approcher les professeurs qui pourront mettre en valeur l'élève tant sur le plan personnel qu'académique.



OUTIL ET RESSOURCES

<https://www.mynextmove.org/> est un outil qui permet d'explorer les carrières aux États-Unis.

Apply to college with Common App | Your future starts here

EducationUSA | (state.gov)

TOEFL iBT Test Locations and Dates (For Test Takers) (ets.org)

TOEFL iBT Practice Tests (For Test Takers) (ets.org)

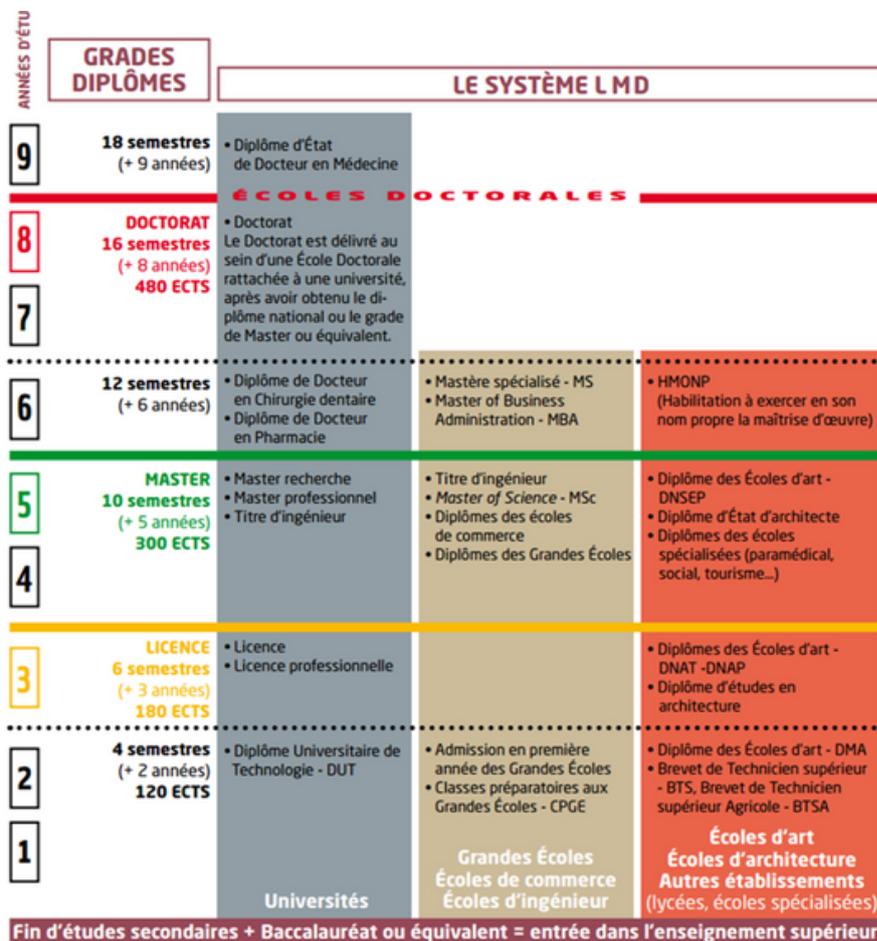
4.4. France

(Sources : publications ONISEP, Site du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche et du CNOUS)

A- UNIVERSITÉ

Licences générales

En France, les universités et les grandes écoles ont adopté une organisation des études en 3, 5 et 8 ans après le bac, conférant les grades de licence (L), master (M), et doctorat (D). L'objectif du LMD est de favoriser la mobilité des étudiants dans les pays européens, et la construction de parcours de formations personnalisés. Son principe : pour chaque diplôme, les enseignements sont découpés en semestres, correspondants chacun à 30 crédits ECTS, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Les DUT, les BTS et les Prépas sont également intégrés dans le LMD. <https://www.campusfrance.org/fr/diplomes-francais-LMD-equivalences>



Fin d'études secondaires + Baccalauréat ou équivalent = entrée dans l'enseignement supérieur

*Crédits ECTS (European Credit Transfer System): système européen de transfert de crédits académiques capitalisables et transférables en Europe (60 ECTS pour une année).

On entre à l'université pour y préparer la licence en trois ans. Ce diplôme n'est pas une fin en soi, mais seulement une étape vers des études plus longues. Il existe huit Licences dont certaines se déclinent en plusieurs mentions :

- **art** (arts plastiques et arts appliqués, histoire des arts et archéologie, musique, médiation culturelle et communication)
- **droit** (droit privé, droit public, droit européen et international, science politique)
- **économie et gestion** administration économique et sociale (AES), économie et gestion, sciences de la gestion, ressources humaines, licences bi disciplinaires)
- **lettre et langues** (langues étrangères appliquées (LEA), langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE), lettres, sciences du langage)
- **sciences humaines et sociales** (géographie, histoire, information-communication, philosophie, psychologie, sociologie, sciences de l'éducation)
- **sciences et technologies** (mathématiques appliquées et sciences sociales (MASS), mathématiques et informatique (MI), sciences de la matière (SM), sciences de la terre et de l'univers (STU), sciences de la vie (SV), sciences et technologies pour l'ingénieur (STPI))
- **techniques des activités physiques et sportives** (STAPS)
- **théologie** (théologie catholique, théologie protestante).

Trouver sa formation:

- Candidat Parcoursup - Carte Parcoursup
- Trouvez la formation qui vous correspond | Campus France

Licences professionnelles

Élaborés en partenariat avec des professionnels, ces diplômes permettent chaque année à plus de 52 000 jeunes ayant validé 2 ans d'études supérieures de se spécialiser ou d'acquérir une double compétence. Avec 176 mentions proposées, la plupart des secteurs sont concernés. La licence professionnelle se prépare en 1 an, à raison d'environ 500 heures d'enseignement et est organisée en 2 semestres conférant chacun 30 crédits ECTS.

La licence professionnelle est accessible aux étudiants ayant validé 120 crédits ECTS :

- L2 (2e année de licence validée/120 crédits ECTS - European Credits Transfer System),
- BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) - anciennement appelé DUT
- BTS (brevet de technicien supérieur) dans un domaine d'études avec la mention demandée.

Recrutement sur dossier et entretien de motivation. Sont examinés le parcours d'études (diplôme obtenu, spécialité suivie et résultats), les stages et les activités personnelles dénotant une compétence ou un intérêt pour le secteur envisagé.

BUT (remplace désormais les DUT)

Les Bachelors Universitaires de Technologie (BUT) existent dans de nombreuses spécialités couvrant tous les secteurs d'activités et permettent de **se former à une famille d'emplois**. Ils se préparent en trois ans après le bac et leur objectif est de former des jeunes en **prise directe avec le monde de l'entreprise**. À l'origine, ces diplômes ont été conçus pour une insertion professionnelle immédiate, mais aujourd'hui ils sont de plus en plus utilisés comme tremplin vers des études supérieures longues.

Les BUT sont délivrés par les instituts universitaires de technologie (IUT), rattachés aux universités. La formation professionnelle représente la moitié du programme. Le BUT est accordé dans le cadre du contrôle continu.

L'admission en IUT s'effectue sur dossier. Le dossier comporte les notes de première et de terminale et les appréciations des professeurs, une lettre de motivation et un CV. Pour certaines spécialités, les candidats peuvent subir un entretien et des tests.

Préinscription obligatoire sur Parcoursup de la mi janvier à la mi mars. Parcoursup - Les formations

Plus d'informations ici: Les BUT (bachelors universitaires de technologie) - Onisep

Deust

Avec plus de 80 spécialités, le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques propose des formations en deux ans sur un créneau pointu très adapté au marché du travail local. Accès : directement après le bac ou après une 1ère ou 2ème année de licence, sur dossier, voire sur entretien ou tests. Les domaines de spécialités du DEUST sont : Bâtiments, travaux publics; Commerce, économie, gestion; Droit, immobilier; Industrie; Information, communication; Santé, social; Sciences; Transports, tourisme.

Préinscription obligatoire sur Parcoursup de la mi-janvier à la mi mars: Parcoursup - Les formations

Plus d'informations ici: Les DEUST - Onisep

BTS

Comme les BUT, les Brevets de technicien supérieur (BTS) existent dans de nombreuses spécialités couvrant tous les secteurs d'activités (Agriculture-environnement; Arts et culture; Bâtiment, travaux publics; Commerce, économie, gestion; Droit, immobilier; Industrie; Information, communication; Santé, social; Sciences; Transports, tourisme). Ils se préparent en deux ans après le baccalauréat français et leur objectif est de former des jeunes en prise directe avec le monde de l'entreprise. À l'origine, ces diplômes ont été conçus pour une insertion professionnelle immédiate, mais aujourd'hui ils sont de plus en plus utilisés comme tremplin vers des études supérieures longues.

Les BTS sont préparés dans les sections de technicien supérieur (STS) publiques et privées sous et hors contrat avec l'État et sanctionnent des formations plus pointues que les DUT. La formation professionnelle représente les deux tiers du programme. Le BTS est obtenu après la réussite à un examen.

L'admission en STS s'effectue sur dossier. Le dossier comporte les notes de première et de terminale, dans certains cas de travaux personnels (des dessins dans la section arts, par exemple). Il peut être complété par une lettre de motivation. Pour certaines spécialités, les candidats peuvent subir un entretien et des tests.

Préinscription obligatoire sur Parcoursup de la mi janvier à la mi mars: Parcoursup - Les formations

Plus d'informations ici: Les BTS - Onisep

B- LYCÉES OU ÉCOLES

Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Les classes préparatoires littéraires et artistiques, économiques et commerciales ou scientifiques et technologiques se déroulent sur deux ans en lycée. Ils préparent les élèves aux concours d'entrée dans les écoles de commerce, d'ingénieurs ou les écoles normales supérieures. Ces écoles sont accessibles avec un baccalauréat et sur dossier scolaire. Ces classes dispensent des formations d'un niveau correspondant au premier cycle de l'enseignement supérieur. Quelques Grandes Écoles sont accessibles directement après le Baccalauréat ; une sélection est toujours de règle. En classe préparatoire, l'investissement personnel est important et le rythme soutenu. Il existe une lourde charge de travail et de la compétition entre les élèves. À l'origine, ces diplômes ont été conçus pour une insertion professionnelle immédiate, mais aujourd'hui ils sont de plus en plus utilisés comme tremplin vers des études supérieures longues.

Les **classes préparatoires littéraires et artistiques** privilégient le français, l'histoire, la philosophie, et les langues vivantes et anciennes, ainsi que la géographie. Les classes littéraires préparent aux concours des écoles normales supérieures (ENS), de l'école nationale des chartes, des écoles supérieures de commerces et de gestion, ainsi que des instituts d'études politiques.

Les **classes préparatoires économiques et commerciales** préparent aux concours d'entrée dans les écoles de commerce et de gestion, ainsi qu'aux écoles normales supérieures (ENS). Elles se déclinent en plusieurs options : scientifique, économique, technologique. Y sont admis des élèves ayant un profil équilibré entre les mathématiques, les lettres et l'économie.

Les **classes préparatoires scientifiques** constituent la voie principale d'accès aux écoles d'ingénieurs et aux grandes écoles scientifiques comme les écoles normales supérieures (ENS), les écoles militaires (Saint-Cyr, Navale, Air) ou les écoles nationales vétérinaires. Quelle que soit la filière choisie (mathématiques, physique, technologie, sciences de l'ingénieur, biologie, sciences de la terre, sciences industrielles) les élèves doivent être bons, voire excellents en mathématiques et en physique.

La très grande majorité des étudiants des prépas scientifiques ou commerciales réussissent à intégrer une école d'ingénieurs ou de commerce. Les étudiants des prépas littéraires ont plus de mal à entrer en ENS (peu nombreuses) mais sont bien préparés pour réussir les concours des instituts d'études politiques et des écoles de journalisme, ou bien pour réussir des études universitaires. Dans tous les cas, après un échec au concours, les étudiants peuvent se réorienter facilement. Et, même s'ils n'obtiennent pas d'équivalence systématique, ils ont la possibilité d'intégrer, outre l'université, une école spécialisée, un IUT, etc.

Pour augmenter ses chances d'être admis en classe préparatoire et tirer profit de l'enseignement qui y est dispensé, il faut choisir un lycée à sa portée. L'élève doit donc tenir compte de son profil (niveau scolaire, capacité de travail) et de ses objectifs professionnels, ainsi que du degré d'exigence de l'établissement convoité. Se renseigner, sur ce dernier point, avant le mois de janvier de la terminale.

Les élèves sont sélectionnés sur dossier. Sont ainsi examinées les notes de première et de terminale (parfois seconde) et les appréciations des professeurs, de même que la motivation de l'élève. Mais il n'est pas nécessaire d'être un « brillant élève ».

Préinscription obligatoire sur Parcoursup de la mi janvier à la mi mars: [Parcoursup - Les formations](#)

Grandes écoles et Grands établissements

Les écoles d'ingénieurs et de commerce, de même que les écoles normales supérieures s'adressent à des étudiants sélectionnés. Elles délivrent des formations très prisées des employeurs. On y accède après les classes préparatoires, mais pas seulement. Les Écoles normales supérieures (ENS Ulm, ENS Lettres et sciences humaines à Lyon, ENS Cachan, ENS Lyon) sont le nec plus ultra de la formation d'enseignants et de chercheurs de haut niveau. Leurs étudiants y reçoivent une formation intellectuelle très poussée dans des domaines aussi variés que les lettres, les sciences, les langues, les sciences sociales ou encore les technologies.

Près de 200 Écoles de commerce délivrent un diplôme à bac +4 ou +5 (HEC Paris, ESSEC, etc.). Avant de postuler, il est nécessaire de se renseigner sur le sérieux et la reconnaissance des diplômes de l'établissement convoité. De nombreuses écoles sont généralistes, proposant à leurs étudiants une spécialisation en dernière année (marketing, finance, comptabilité, etc.). Il existe en outre des écoles spécialisées dans l'international ou la vente. Plus de 250 écoles d'ingénieurs (dont 120 en université) délivrent un diplôme d'ingénieur, de niveau bac +5. Les unes sont généralistes (polytechnique, Centrale, les Mines, etc.) et forment des ingénieurs aux compétences pluridisciplinaires pour tous les secteurs professionnels. Les autres sont spécialisées dans un domaine particulier : agroalimentaire, chimie, mécanique, etc.

D'autres Grandes écoles existent : École des chartes, École du Louvre, École nationale de la magistrature, Instituts d'études politiques-IEP, Écoles vétérinaires.

Une centaine d'écoles d'ingénieurs ainsi qu'une quarantaine d'écoles de commerce recrutent au niveau du bac. Certaines sur dossier, d'autres sur concours, par le biais de procédures communes ou selon leurs propres critères. La majorité des écoles de commerce et d'ingénieurs, les écoles vétérinaires ainsi que les ENS recrutent sur concours communs après une classe préparatoire.

Les étudiants avec un diplôme de type BTS ou BUT, une licence ou une première année de master peuvent intégrer la plupart de ces écoles, par le biais des admissions parallèles.

Quant aux autres grandes écoles (écoles nationales supérieures d'art, de cinéma, École nationale de la magistrature...), elles accueillent sur concours des étudiants qui possèdent déjà un niveau d'études bac+2 au minimum, voire bac+4 pour certaines.

Inscription aux Grandes écoles post-bac :

- Écoles d'ingénieurs du réseau Fésia : Préinscription obligatoire par le portail Parcoursup : <https://www.parcoursup.fr/> du 22 janvier au 20 mars.
- Écoles de commerce : Une quarantaine d'écoles recrutent leurs étudiants directement après le baccalauréat, sur concours. Elles se sont regroupées en banques d'épreuves communes pour effectuer la sélection de leurs élèves : banque Accès, Sesame, Pass, Team, etc.
- Écoles nationales supérieures d'art : Se renseigner auprès de chaque école.

 **Le saviez-vous?** Le Lycée Claudel a des **partenariats** avec quelques écoles en France proposant certains avantages aux élèves du Lycée Claudel.

- Accueil - ESC Clermont Business School (esc-clermont.fr)
- Groupe INP, 30 écoles d'ingénieur (groupe-inp.fr)

Institut d'études politiques (IEP)

Les IEP recrutent à différents niveaux : en 1re, 2e et 4e années, de bac à bac+3. La sélection se fait, selon les IEP, sur concours ou examen d'entrée, et parfois sur titres et dossier.

Tous les IEP recrutent, en 1re année avec le baccalauréat français (de l'année en cours ou de l'année antérieure), sur examen d'entrée ou sur concours.

 **Le saviez-vous?** Les 7 IEP d'Aix-en-Provence, de Lille, de Lyon, de Rennes, de Strasbourg, de Toulouse et de St Germain-en-Laye sélectionnent les candidats dans le cadre d'un **concours commun** alors que les 3 IEP de Paris, Bordeaux et Grenoble ont recours à un **examen d'entrée** (modalités spécifiques à chaque IEP).

L'IEP de Paris (soit le célèbre Science Po) dispose de 7 campus offrant chacun des spécialisations uniques réparties dans la France entière.

Des bachelors et des doubles-diplômes sont offerts sur ces campus.

Préinscription obligatoire sur Parcoursup de la mi-janvier à la mi mars : Parcoursup - Les formation

[Plus d'informations ici:](#)

Les différents niveaux d'accès aux IEP - Onisep

Admission en Bachelor | Sciences Po Admissions

Écoles spécialisées

Paramédical, social, arts et architecture, musique, danse, spectacle, communication, commerce, gestion, droit, immobilier, armée sont les nombreux secteurs des formations spécialisées. Chaque année, des bacheliers s'engagent dans des études spécialisées, dont la durée varie entre deux et six ans selon les écoles et les secteurs. À quelques exceptions près (écoles d'art ou d'infirmière), il n'existe pas de diplômes intermédiaires permettant de s'insérer à mi-parcours. Les systèmes d'équivalence avec d'autres filières sont rares.

Les formations délivrées par les **écoles spécialisées mènent en général à un métier précis** : infirmière, assistant de service social, commercial, vendeur, etc. Elles sont sanctionnées par des diplômes d'État ou reconnus par la profession. Il existe des écoles privées hors contrat, sous contrat et reconnues. Il est important de bien connaître le « label » des écoles convoitées.

Les places sont comptées dans les écoles spécialisées. Il faut non seulement posséder le baccalauréat (le bac scientifique est demandé pour certains cursus) mais aussi franchir la sélection d'entrée. Concours, examen, test ou entretien, tels sont les outils utilisés pour tester les connaissances et les motivations des candidats.



Le saviez-vous? Une année préparatoire à l'issue de la terminale est souvent utile, particulièrement pour se préparer aux concours d'entrée dans les écoles paramédicales. Les écoles sociales ou encore les écoles d'art. Il faut néanmoins que le contenu de cette préparation soit bien adapté à l'attente de l'élève, à son niveau, à la série du bac et au concours qu'il envisage de passer. Parfois, une expérience préalable constitue un autre critère de sélection. C'est le cas des écoles du secteur social qui demandent aux candidats d'avoir acquis une expérience professionnelle dans l'animation. Compte tenu de la diversité des conditions de recrutement, s'informer sur ce sujet est indispensable. Et le plus tôt sera le mieux !

Les inscriptions dans les écoles spécialisées se déroulent tôt dans l'année de terminale. Elles débutent dès septembre dans les écoles du secteur social, dès décembre-janvier dans les écoles paramédicales et d'art, en février-mars dans les écoles d'architecture, au cours du deuxième trimestre dans les écoles de commerce. Il est nécessaire de se renseigner directement auprès des établissements. Pour les écoles paramédicales et sociales, il est possible de contacter la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS). Enfin, de nombreuses écoles n'ouvrent leurs portes qu'à des étudiants déjà diplômés (bac+2, +3, ou +4). Pour les écoles privées, renseignez-vous : elles sont souvent onéreuses.

Les inscriptions se font auprès des établissements directement sans passer par Parcoursup.

Les écoles d'arts préparant au DN MADE

Le **Diplôme National des Métiers d'Arts et du Design** a pour but l'acquisition de compétences et de connaissances professionnelles dans les différents champs des métiers d'arts et du design, c'est un cursus en 3 ans. 14 mentions sont proposées: **animation - espace - événement - graphisme - innovation sociale - instrument - livre - matériaux - mode - numérique - objet - ornement - patrimoine - spectacle**

Préinscription obligatoire sur Parcoursup de la mi-janvier à la mi mars.

Parcoursup - Les formation

[Plus d'informations ici](#): Le DN MADE - Onisep

C- FRAIS DE SCOLARITÉ

Les frais de scolarité sont très variables dans l'enseignement supérieur en France. Une inscription à l'université coûte environ 170 Euros de droits d'inscription. Les frais liés à une inscription en IUT, en section BTS des lycées publics et dans la plupart des écoles d'ingénieurs, sont du même ordre. En revanche, les écoles de commerce, comme les lycées privés hors contrat, affichent des tarifs qui peuvent varier souvent autour de 4 500 Euros.

D- DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT

Le Dossier social étudiant est géré par le Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS). Son objectif est de donner à tous les étudiants les mêmes chances d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur en accompagnant leur vie quotidienne.

Ce dossier s'adresse uniquement aux élèves de nationalité française. Il permet de faire une demande de logement en résidence universitaire et une demande de bourse universitaire sur critères sociaux. La demande de bourse d'enseignement supérieur et/ou de logement peut se faire par internet en se connectant sur le site du CNOUS au www.cnous.fr, à la rubrique « Vie étudiante ».

Le Service culturel de l'Ambassade de France à Ottawa se chargera de faire parvenir votre DSE au CROUS.

Le Dossier social dûment complété devra inclure les pièces complémentaires suivantes : une photocopie des revenus perçus par les parents, un certificat de scolarité préparé par le secrétariat du lycée, et une note confirmant la situation personnelle de la famille réalisée par l'Ambassade de France. Prendre note que les élèves du Lycée Claudel n'ont pas de numéro BEA.

E- LES BOURSES D'ÉTUDES

La bourse universitaire sur critères sociaux s'adresse aux étudiants de moins de 26 ans aux ressources familiales limitées et poursuivant des études en formation dans un établissement relevant du Ministère de l'Éducation Nationale. Pour demander une bourse sur critères sociaux, l'élève devra constituer une demande en remplissant le DSE entre le 15 janvier et le 15 avril (dates à confirmer). L'élève pourra formuler jusqu'à sept vœux, dont quatre dans une même académie.

Pour de plus amples informations concernant les bourses universitaires sur critères sociaux et les autres bourses accessibles aux candidats français, l'élève devra consulter le site web du Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS) au <http://www.cnous.fr>

Les **étudiants canadiens ou étrangers** désirant une bourse d'études doivent contacter le ministère de l'éducation de leur pays d'origine ou faire des demandes de bourses d'études privées. Certaines bourses peuvent être accordées par des fondations, entreprises, organisations internationales ou non gouvernementales. L'élève peut obtenir plus de détails en consultant le site du CNOUS au <http://www.cnous.fr> ou Campus France www.campusfrance.org. L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) offre une **bourse d'excellence-Major** aux meilleurs élèves étrangers des lycées français à l'étranger, ayant obtenu une mention Bien ou Très Bien au baccalauréat français, pour financer leurs études (CPGE ou université) en France. Cette bourse est accordée pour une durée de deux ans et peut être exceptionnellement prolongée d'un an. Les candidats sont sélectionnés selon les critères suivants : les bulletins scolaires de seconde à la terminale, une lettre de motivation, l'appréciation du conseil de classe et du chef d'établissement et l'avis du Service culturel de l'Ambassade de France. Les élèves sélectionnés seront avisés par la Direction des procédures à suivre pour compléter leur dossier. La ou les candidatures retenues par le lycée, seront acheminées au Service culturel avant le mois de mai.

F- DEMANDE DE LOGEMENT

La demande de logement en résidence universitaire est le deuxième volet du Dossier social étudiant (DSE) commun à une demande de bourse. Pour demander un logement en résidence universitaire, l'élève devra constituer une demande en remplissant le DSE entre le 15 janvier et le 15 avril (dates à confirmer). L'élève devra consulter le site web du CROUS aux logements universitaires avant de faire ses choix définitifs de logement.

La demande de bourse et/ou logement universitaire doit être formulée avant même d'avoir passé les examens du bac ou obtenu une réponse positive à l'admission de l'élève à un établissement d'études supérieures. Chaque élève ne peut présenter qu'un seul dossier même s'il est candidat à l'entrée dans plusieurs établissements ou s'il sollicite plusieurs aides financières, quelles que soit l'académie.

Pour de plus amples informations concernant les logements en résidences universitaires, les types de logement, ses critères d'attribution et ses conditions d'admission, l'élève devra consulter le site web du CROUS au <http://www.cnous.fr/logement/>.

L'élève devra s'informer sur les différents critères d'admissibilité et les possibilités de logement aux universités convoitées auprès du site web du CROUS entre le 15 janvier et le 30 avril (dates à confirmer) pour la rentrée universitaire suivante.

L'agence « Relocalisation service » propose des services d'accueil et de logement aux étudiants étrangers qui vont intégrer une École ou Université en France. Il propose des services de recherche de logement, aide à la préparation des formalités administratives, etc. : Relocation service, 6 passage Saint-Philippe du Roule, 75008 Paris 01 42 89 09 15, <http://www.relocation-service.fr/>

Ressources

Le site de l'ONISEP, regroupe l'information nationale et régionale français sur les métiers et formations : <http://www.onisep.fr/> .
L'AEFE met à votre disposition des informations sur l'enseignement supérieure français : <http://www.aefe.fr/orientation/panorama-general>

4.5. Royaume-Uni

Les demandes d'admission dans les universités du Royaume-Uni sont centralisées par Universities and Colleges Admissions Service (UCAS) au <https://www.ucas.com/>. Si un buzzword vous est demandé veuillez contacter la conseillère d'orientation. Les élèves peuvent également trouver des renseignements pertinents sur les études au Royaume-Uni sur le site web du British Council of Canada au <http://www.britishcouncil.org/>. Le processus de demande d'admission exige beaucoup de préparation. Tout comme pour les universités américaines, l'élève devra commencer ses démarches au cours de l'année de première.

5. PROCÉDURES POUR L'ENVOI DES BULLETINS SCOLAIRES AUX UNIVERSITÉS

5.1. Compléter ses demandes d'admission à partir du 1er novembre

L'élève devra préalablement compléter ses demandes d'admission en ligne sur les sites web des universités (hors Ontario) OU par le formulaire 105 pour les universités de l'Ontario AVANT d'envoyer ses bulletins scolaires aux universités.

À l'exception des demandes d'admissions anticipées, il est fortement recommandé à l'élève de compléter ses demandes d'admission à partir du 1er novembre, pour que ses bulletins scolaires soient bien reçus aux bureaux des admissions avant les dates limites prescrites par les universités.

5.2. Accusé de réception des demandes d'admissions par les universités

L'élève recevra une confirmation par courriel de l'université sur la réception de sa demande d'admission. Généralement, ce courriel est envoyé rapidement.

Si l'élève n'a pas reçu de confirmation de réception de son dossier de la part de l'université, il devra communiquer rapidement et directement auprès du service des admissions de l'université pour s'assurer que sa demande d'admission a bien été reçue.

5.3. Numéro d'identification étudiant - matricule

Le bureau d'admission des universités communiquera à l'élève candidat un numéro d'identification étudiant ou de matricule dans le courriel accusant réception de la demande d'admission.

Ce numéro de référence devra être conservé par l'élève dans son classeur orientation terminale et communiqué au service orientation du Lycée, au moment de remplir le 1er formulaire sur "les vœux en orientation". Ceci facilitera les échanges entre le Lycée et les bureaux d'admissions.

5.4. Dates limites pour les demandes d'admissions

Il est fortement recommandé d'entreprendre les demandes d'admissions avant les vacances de fin d'année (Noël) pour s'assurer d'une réponse d'admission plus rapide des universités.

- Canada- Les dates sont variables, consultez le calendrier qui est mis à jour régulièrement ici:

 **OUTIL - Dossiers d'admissions - Universités canadiennes (1).xlsx**

- États-Unis: Octobre (early admission) et janvier
- France : mi-janvier à mi-mars
- Royaume-Uni:
 - 15 octobre - toutes formations aux universités d'Oxford et de Cambridge, ou pour la plupart des cours de médecine, de médecine/science vétérinaire et de dentisterie. Vous pouvez ajouter des choix avec une date limite différente plus tard (5 choix au total)
 - 26 janvier 2022 pour la majorité des autres formations. <https://www.ucas.com/undergraduate/applying-university/ucas-undergraduate-when-apply>

5.5. Envoi des bulletins aux universités - trois façons de procéder

Les élèves de Terminale reçoivent leurs **bulletins scolaires de Seconde et de Première /20, sans appréciations au mois d'octobre** par Mme Secours, la secrétaire de direction. Trois possibilités se présentent alors aux élèves en fonction des exigences universitaires:

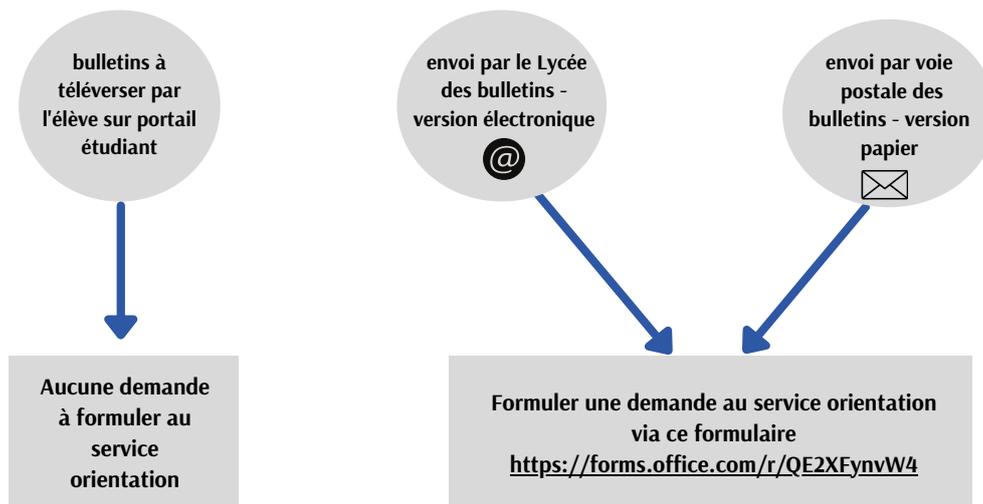
1. Les élèves téléversent eux-mêmes les bulletins scolaires sur les portails étudiants des universités
2. Les élèves demandent au service orientation de se charger de l'envoi par courriel
3. Les élèves demandent au service orientation de préparer les bulletins version papier (officiels)

Dans les situations 2 et 3 ci-dessus, l'élève doit systématiquement remplir ce formulaire pour en faire la demande

 **OUTIL** : <https://forms.office.com/r/QE2XFynvW4>

 Les **bulletins version papier** sont préparés par le Lycée dans les 10 jours suivants la demande mais l'élève et sa famille sont tenus responsables de récupérer l'enveloppe au service orientation (bureau 220A) puis de la poster dans les meilleurs délais (n'oubliez pas le timbre!).

 Les **bulletins version électronique** sont envoyés par le service orientation dans les délais qui auront été indiqués par l'élève dans le formulaire ci-dessus.



Pour connaître les modalités d'envoi des bulletins, il est nécessaire de consulter les sites des universités ou l'outil ci dessus : "Dossiers d'admissions-Universités canadiennes"

5.6. Autres documents nécessaires à l'examen du dossier de candidature

- L'élève pourra annexer à l'enveloppe de son dossier d'envoi les **autres documents nécessaires à l'étude de sa candidature** (certificat de naissance, preuves de connaissance de l'anglais, etc.). Ces documents supplémentaires devront être identifiés par le nom de l'élève ainsi que son numéro d'identification de dossier de candidature de l'université.
- Les bureaux des admissions pourraient aussi exiger la **description des cours suivis en Terminale**, afin d'attribuer des équivalences universitaires (crédits). Les descriptions des cours du système éducatif français sont disponibles sur le site d'Eduscol à <http://eduscol.education.fr>. L'élève devra faire parvenir lui-même les descriptions des cours aux bureaux des admissions des universités ou collèges.

5.7. Séquences d'envoi des bulletins scolaires aux universités

Le **découpage pédagogique** oblige les élèves du lycée à faire parvenir leurs bulletins scolaires aux universités (par la poste ou téléversement) en trois temps :

Dès novembre

Envoi des bulletins
des années
précédentes
(2^{de} et ou 1^{ère})

Fin janvier

Envoi du bulletin du 1^{er}
semestre de Terminale
(après le 1^{er} conseil de
classe)

Juin

Envoi du bulletin du
2nd semestre de
Terminale + relevé de
notes du bac

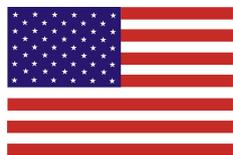
Pour connaître les modalités d'envoi des bulletins, il est nécessaire de consulter les sites des universités ou l'outil ci dessus : "Dossiers d'admissions-Universités canadiennes"

Attention: Puisque les exigences d'admissions, documents nécessaires et dates limites peuvent être changées à tout moment, l'élève a donc la responsabilité de doublement vérifier l'information en ce qui concerne ses dossiers de candidature.

5.8. Exigences en terme de bulletins scolaires selon les pays



en français (sauf
exceptions)
/20
sans appréciations
(2^{de} +) 1^{ère} +
terminale



traduit en anglais
/20
sans appréciations
3^{ème}, 2^{de}, 1^{ère} +
terminale



traduit en anglais
/20
sans appréciations
3^{ème}, 2^{de}, 1^{ère} +
terminale



en français
/20
avec appréciations
1^{ère} + terminale



en français ou
traduit en anglais
/20
sans appréciations
2^{de}, 1^{ère} +
terminale

Le saviez-vous?

Pour obtenir votre moyenne en pourcentage il suffit de résoudre cette équation:

$$\text{NOTE} / 20 \times 4 + 30$$

Chaque année le service orientation envoie aux universités anglophones, le profil de l'école contenant d'importantes informations au sujet de notre système de notation et programmes. Cela leur facilite la compréhension de nos bulletins français.

Pour lire le **profil de l'école** cliquez sur ce lien:

<https://www.claudiel.org/wp-content/uploads/2020/12/Profil-scolaire-2020-2021-final-final-1.pdf>

6. BOURSES D'ÉTUDES AU CANADA

Qui est éligible aux bourses d'études ?

Toutes et tous!

Quels types de bourses sont offertes ?

- Bourses d'admission
- Bourses universitaires (à demander avant l'inscription à l'université, consultez les sites web des universités pour explorer les offres de bourses)

Qui offre les bourses d'études ?

- Des universités
- Le gouvernement du Canada
- Les gouvernements provinciaux
- Des écoles
- Des organismes communautaires
- Des compagnies privées
- Des individus

Quels sont les critères d'admission aux bourses d'études ?

- Les résultats scolaires
- Les difficultés financières
- Les activités parascolaires
- Les habiletés spécifiques
- Les passe-temps
- L'origine ethnique
- Les affiliations diverses

Comment trouver les bourses d'études disponibles ?

- Sur les sites web des universités à la rubrique « Service d'aide financière » ou spécifiquement aux bourses d'études.

- Sur le site du gouvernement du Canada :

<http://www.jeunesse.gc.ca/fra/sujets/education/financement.shtml>

- Sur les sites des gouvernements provinciaux :

Québec : <http://www.afe.gouv.qc.ca/>

Ontario: <https://osap.gov.on.ca/OSAPPortal/fr/PostsecondaryEducation/OSAP/index.htm>

- Certains sites web ont des bases de données qui répertorient jusqu'à 15 000 bourses d'études au Canada de diverses organisations :

www.scholarshipscanada.com

<https://www.univcan.ca/>

www.schoolfinder.com

Comment choisir une bourse d'études ?

- L'élève doit choisir une bourse qui correspond à ses atouts et à ses qualités.
- Les 7 363 bourses d'entrée sont énumérées dans le Répertoire Scholarships Canada www.scholarshipscanada.com

Est-il nécessaire de faire une demande de bourse ?

Non, pas nécessairement, même si la plupart des bourses exigent de préparer un dossier de candidature, certaines bourses sont octroyées automatiquement par les universités en fonction des résultats scolaires ou de la langue d'études choisie (français).

Comment faut-il se préparer ?

- L'élève doit s'y prendre à l'avance ! Il est très important d'avoir assez de temps pour compléter les dossiers.
- L'élève doit se renseigner sur les **dates limites** des demandes de bourse, elles varient selon les universités et les organisations.
- Il n'est pas nécessaire de savoir à quelle université l'élève ira avant de faire des demandes de bourse.
- Connaître les **critères de sélection** et le nombre de bourses octroyées pour éviter les déceptions.
- S'entraîner à rédiger des **lettres de motivation** (Myblueprint)
- Anticiper les demandes de lettres de recommandation auprès de la conseillère d'orientation ou des professeurs.

Quelle est la durée des bourses d'études ?

Certaines bourses sont renouvelables à condition de maintenir une certaine moyenne académique et d'étudier à temps plein. L'élève doit vérifier attentivement les détails de la bourse.



Quelles sont les bourses et programmes les plus prestigieux?

Le prestige va avec le mérite. Ces quelques bourses ou programmes sont réservés aux élèves qui visent l'excellence académique et ont développé au cours de leur scolarité du "leadership".

Le montant de ces bourses est important mais il y a beaucoup de concurrence. Un dossier de candidature solide est donc exigé, de plus, une présélection par le Lycée est parfois nécessaire.

SCHULICH LEADERS SCHOLARSHIPS

Ces bourses prestigieuses de 80 000 dollars et plus, sont réservées aux candidats prévoyant d'étudier dans le domaine des STIM (Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques) dans les universités partenaires. Ces bourses sont octroyées aux élèves les plus méritants, ayant du charisme et du leadership. Chaque école secondaire du Canada, est autorisée à nommer un seul candidat par année. Veuillez vous rapprocher du service orientation pour plus d'informations. Date limite: mi janvier.

TD SCHOLARSHIPS

Uniques au Canada, les bourses d'études TD pour le leadership communautaire sont offertes à des étudiants qui, comme la TD, aident à soutenir le changement, favorisent le progrès et contribuent à rendre le monde meilleur. Avez-vous fait preuve d'une initiative exceptionnelle pour faire une différence significative et durable dans votre collectivité ? Vous pourriez alors être éligible. Les montants varient en fonction de la nature des bourses.

BOURSES LORAN Bourse Loran - Fondation Boursiers Loran (boursierloran.ca)

La Fondation LORAN recherche des étudiants exceptionnels qui étudient dans les universités canadiennes. Elle recherche des étudiants très polyvalents qui font preuve d'une personnalité remarquable, d'un esprit d'initiative et d'un fort engagement dans leur communauté.

Date limite : 21 octobre 2018

TORONTO DOMINION CANADA TRUST SCHOLARSHIP

Pour être éligible, le candidat doit avoir 75% et plus de moyenne, des lettres de référence et faire preuve de leadership dans divers domaines, comme la protection de l'environnement, la promotion de la justice sociale ou la lutte contre la pauvreté chez les enfants, etc. Des dissertations peuvent également être exigées.

UBC CENTENNIAL SCHOLARS ENTRANCE AWARD

L'objectif du programme est de soutenir financièrement les étudiants qualifiés sur le plan académique qui montrent un intérêt à rejoindre et à contribuer à la communauté de l'UBC, mais qui ne seraient pas en mesure de s'y rendre sans une aide financière importante.

Grâce à ce programme, les nouveaux étudiants peuvent accéder à une variété de bourses uniques et renouvelables pouvant atteindre 80 000 \$.

BEYOND TOMORROW SCHOLARS PROGRAM

Aide les étudiants noirs canadiens qui passent de l'école secondaire à l'UBC. L'objectif du programme est de soutenir financièrement les étudiants qualifiés sur le plan académique qui montrent un intérêt à rejoindre et à contribuer à la communauté de l'UBC sur les campus de Vancouver et d'Okanagan, mais qui ne seraient pas en mesure de s'y rendre sans une aide financière importante.

Grâce à ce programme, les nouveaux étudiants peuvent accéder à une variété de bourses uniques et renouvelables pouvant atteindre 80 000 \$.

C DAVID NAYLOR UNIVERSITY SCHOLARSHIP (UofT)

Jusqu'à 10 bourses d'études seront attribuées chaque année, d'une valeur de 20 000 dollars chacune. Ces bourses prestigieuses sont attribuées sur la base du mérite scolaire et de l'excellence démontrée en matière de leadership (y compris, mais sans s'y limiter, dans le domaine des arts, des sports, de la musique, de l'entrepreneuriat ou de l'entreprise sociale). Les candidats admissibles doivent avoir une moyenne d'admission minimale de 95 %.

PROGRAMME DES PAGES DU SÉNAT

Demande d'admission nécessaire, 80% et plus de moyenne, faire une demande d'admission à l'Université d'Ottawa, l'Université Carleton ou Université du Québec en Outaouais, bilingue, dissertation, deux lettres de référence et curriculum vitae.

Date limite : mi janvier

PROGRAMME DES PAGES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Home - Page Program - House of Commons (ourcommons.ca)

Demande d'admission nécessaire, 80% et plus de moyenne, faire une demande d'admission à l'Université d'Ottawa, l'Université Carleton ou Université du Québec en Outaouais, bilingue, dissertation, deux lettres de référence. Programme non compatible avec des études en droit.

Date limite : début décembre



LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa